



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie photovoltaïque

Question écrite n° 130269

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le processus d'appel d'offres français en cours qui est crucial pour assurer le redémarrage du marché photovoltaïque français. Il est inquiet face à un risque de retard dans le processus de décision compte tenu de l'élection présidentielle. Les dossiers qui ont été déposés le 8 février 2012 sont maintenant en cours d'analyse par la commission de régulation de l'énergie (CRE). Cette dernière a quatre mois maximum à partir de la date d'ouverture des dossiers de candidature pour sélectionner les projets éligibles. Or il semblerait que la CME soit débordée compte tenu de l'objectif de décision sur l'appel d'offres éolien. Il lui demande de lui indiquer de combien est ce retard et s'il est bien dans son intention de faire en sorte que la désignation finale des candidats retenus et l'attribution des autorisations d'exploiter soient prises avant l'élection présidentielle.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130269

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2185

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)